

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION JUBILE DES JEUNES ROME 2025 - GROUPE Saint Michel

Lieu : Rome

Dates : 26 juillet au 4 août 2025

Service organisateur : Pastorale des Jeunes

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

ASSOCIATION DIOCESAINE DE VERSAILLES
SERVICE DES PELERINAGES
Raison sociale : Association Loi 1905
Siège social : 16 rue Monseigneur Gibier 78000 Versailles
Téléphone : 01 30 97 67 61
Courriel : pelerinages@catholique78.fr
SIRET : 785 150 194 00013 -

Conformément à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme et préalablement à la conclusion de tout contrat, veuillez trouver ci-joint les informations légales concernant l'organisation du pèlerinage JUBILE DES JEUNES ROME 2025

PROGRAMME DE LA SESSION

A titre informatif, susceptible de modification.

Dimanche 27/07/2025 : Assise.

Du lundi 28/07/2025 au vendredi 1/08/2025 : Rome

Samedi 2 et dimanche 3/08/2025 : Torvergata

OFFRE TARIFAIRE ET DE PARTICIPATION

Merci de consulter aussi les Conditions Générales de Participation disponibles sur simple demande à pelerinages@catholique78.fr

TRANSPORT ALLER/RETOUR

Chaque participant rejoindra Assise le dimanche 27/07/2025, et repartira de Rome le dimanche 3/08/2025 par ses propres moyens.

LIEU DE LA SESSION - HÉBERGEMENT

A Rome et Assise le groupe sera logé en paroisse, en gymnase, camping...

RESTAURATION

Les repas sont à la charge du participant du dimanche 27/07 au déjeuner du samedi 2/08.
Les repas se prendront sous forme de pique nique, resto et certains au moyen de ticket.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES, SANITAIRES ET DE POLICES

Chaque participant doit se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité au moment du pèlerinage.

ADAPTABILITÉ

De manière générale, le séjour est non adapté à une personne à mobilité réduite.

Il peut être adapté sur demande pour les personnes malvoyantes ou malentendantes. Si vous êtes dans cette situation, merci de prendre contact avec 01 30 97 68 79 par courriel à jeunesrome2025@catholique78.fr avant toute inscription afin de voir ensemble, au mieux comment organiser votre participation.

PRESTATIONS

Seront proposés durant la session (compris dans les frais de participation) :

- visite de la cathédrale d'Assise - ville histoire - tombe de Carlos Acutis

- visite de la Cité Saint Pierre
- parcours des tableaux du Caravage
- le Colisée

Les visites, excursions seront données en langue française.
Pèlerinage à vocation spirituelle, historique et culturelle car Rome associe les trois.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Le nombre de participants prévus est de 20 personnes environ.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le coût de l'inscription est de 235€.

Le prix comprend :

- Le dîner du samedi 2/08, le petit déjeuner et le déjeuner du dimanche 3/08
- La taxe de séjour
- L'assurance assistance-rapatriement Mutuelle Saint Christophe assurances (277 rue Saint Jacques, 75256 Paris Cedex 05, www.saint-christophe-assurances.fr).

Le prix ne comprend pas :

- Les trajets jusqu'à Assise, puis jusqu'à Rome puis vers Paris
- tous les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme ;
- les offrandes de messes (à votre discrétion) ;
- l'assurance annulation ;
- les pourboires ;
- toutes les dépenses à caractère personnel.

MODALITÉS DES PAIEMENT

Le paiement de 235€ se fait à l'inscription.

RÉVISION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le prix est susceptible d'évoluer entre le moment de votre inscription et le moment où les participants achètent leur billet d'avion.

ANNULATION

Annulation par le participant

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, l'inscription à la session n'est pas soumise au droit de rétractation. Toutefois, le participant peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :
Barème d'annulation calculé sur le montant de la participation total à la session (PAF) déduction faite des 100€ de frais de dossier conservés.

- o Annulation avant le 1er Juin : remboursement 100% (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 1er et 15 Juin : remboursement 75% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 16 et 30 Juin : remboursement 50% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation à partir du 1er juillet : pas de remboursement possible

Toute annulation doit être signifiée au diocèse de Versailles :
soit par courriel envoyé à jeunesrome2025@catholique78.fr
soit par courrier postal avec accusé de réception envoyé à :
JMJ Lisbonne 2023 – 16 rue Mgr Gibier 78000 Versailles

Annulation par le diocèse de Versailles

En cas d'annulation, du fait de l'organisateur, pour des raisons externes ou d'un événement majeur à caractère exceptionnel, le participant sera prévenu dans les meilleurs délais.

Le remboursement intégral des sommes versées sera effectué mais le participant ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

ASSURANCE ANNULATION

Aucune assurance annulation n'est intégrée dans le tarif de ce pèlerinage. Le participant est libre de souscrire à ce type d'assurance auprès de son assureur.